

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme

PROGRAMME DE TRAVAIL MIS A JOUR POUR 2003-2004

Note du Secrétariat

Le Comité d'aide au développement a approuvé le mandat du GENDERNET et examiné le projet de programme de travail du Réseau pour 2003-2004 lors de la réunion conjointe qu'il a tenue avec les Présidents des organes subsidiaires le 24 juin 2003. Ce document a été mis à jour pour tenir compte des discussions menées lors de la première réunion du GENDERNET, les 9 et 10 juillet 2003, ainsi que des activités ultérieures des membres.

Personne à contacter :
Mme Patti O'Neill : Tél. : +33-1 45 24 18 87, Email : patti.oneill@oecd.org

**JT00162821
Ta. 22178**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

PROGRAMME DE TRAVAIL MIS À JOUR POUR 2003-2004 DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITE HOMME-FEMME

1. Le Programme de travail du GENDERNET pour 2003-2004 s'articule autour des objectifs énoncés dans le mandat du Réseau. Il renvoie aux priorités du CAD telles qu'elles sont reprises dans le *Projet de programme de travail et budget pour 2003-2004* et aux engagements pris par les membres lors de la 23^{ème} réunion de l'ancien Groupe de travail sur l'égalité homme-femme, tenue à Paris en octobre 2002, et de la première réunion du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET). Ce programme de travail tient compte des travaux des autres organes subsidiaires du CAD.

2. Lors de l'examen de ses organes subsidiaires, le CAD est convenu d'un mandat pour le GENDERNET courant jusqu'en 2006.

I. Missions essentielles du GENDERNET

3. Le mandat du Réseau est le suivant :

- Contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité de la coopération pour le développement

Une plus grande égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes sont essentiels si l'on veut améliorer la situation économique, sociale et politique dans les pays en développement. Un développement efficace, durable et réellement centré sur l'être humain passe par l'exploitation des connaissances, des points de vue et de l'expérience des femmes comme des hommes.

- Fournir un soutien stratégique aux politiques du CAD

Le GENDERNET joue un rôle de catalyseur et offre des conseils spécialisés pour promouvoir la prise en compte de la problématique homme-femme dans les travaux du CAD, renforçant ainsi la priorité accordée à cette question dans les programmes des membres et le soutien apporté aux efforts des pays partenaires.

- Répondre aux besoins des membres du CAD et du Réseau

Le GENDERNET offre une instance sans pareille où procéder à des échanges d'idées novatrices et fécondes sur les stratégies et pratiques favorisant l'intégration des considérations d'égalité homme-femme et de renforcement du pouvoir des femmes dans l'action engagée à l'appui des efforts que déploient eux-mêmes les pays partenaires dans tous les domaines de la coopération pour le développement.

4. Sur la base du mandat ci-dessus, le GENDERNET continuera de jouer un rôle de catalyseur pour assurer l'intégration des considérations d'égalité homme-femme dans les travaux du CAD. Ce faisant, il continuera de travailler en étroite collaboration avec les autres organes subsidiaires du CAD et les représentants permanents auprès de ce Comité.

5. Le Réseau se réunira au moins une fois par an. Il pourra convoquer des réunions supplémentaires ou des ateliers intéressant directement le programme de travail ou devant permettre de réagir à des problèmes nouveaux à traiter dans le cadre de l'aide au développement.

6. Les méthodes de travail reposeront sur l'échange d'expériences et d'informations et sur l'élaboration de bonnes pratiques et d'orientations, notamment dans des domaines nouveaux et novateurs où elles pourraient servir de base aux activités futures du Réseau. L'engagement d'un pays ou d'une institution chef de file à l'égard de chaque produit est fondamental pour l'exécution du programme de travail. Les membres sont encouragés à saisir le Réseau des projets et études en cours ou prévus qui pourrait concourir de manière significative à la réalisation du programme de travail du GENDERNET. Il s'agit de mettre à profit les efforts déployés par les membres et de les renforcer en collaboration et non de reproduire des travaux exécutés ailleurs. Il ne sera fait appel à des consultants qu'en cas de besoin.

II. Le Programme de travail pour 2003-2004 s'appuie sur un certain nombre de principes arrêtés d'un commun accord :

- Centrer l'attention sur les bonnes pratiques et la mise en oeuvre des *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement* (1999) ainsi que sur le suivi de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière d'égalité homme-femme.
- Continuer de collaborer avec les autres organes subsidiaires du CAD et, le cas échéant, avec d'autres organes de l'OCDE.
- Exécuter les engagements pris lors de réunions précédentes de l'ancien Groupe de travail sur l'égalité homme-femme.
- Obtenir des résultats pertinents comme suite aux discussions menées lors de la première réunion annuelle du GENDERNET.

III. Activités et résultats (débutant en 2003 et se poursuivant en 2004)

Objectif : Améliorer l'impact sur le développement des activités centrées sur la problématique homme-femme grâce à la diffusion auprès de la communauté de la coopération pour le développement de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience

1. Egalité homme-femme et évaluation (en collaboration avec l'EVALUNET)

Résultats :

- Une étude sur le thème "Egalité homme-femme et évaluation" (2003) centrée sur (i) les méthodes d'évaluation ; (ii) les approches institutionnelles ; et (iii) les liens existant entre la prise en compte systématique de la problématique homme-femme et les résultats obtenus du point de vue du développement. Cette étude pilotée par l'EVALUNET a été conduite en collaboration avec le GENDERNET.
- Une fiche de conseil sur les stratégies réussies de promotion de l'égalité homme-femme, à établir par le GENDERNET (2003).

Responsables : Des membres du Bureau et du Secrétariat (To Tjoelker, Elisabeth Thioléron et Patti O'Neill).

Public visé : Les responsables de programmes de développement, les experts des questions d'égalité homme-femme et d'évaluation.

2. Lutte contre la pauvreté et égalité homme-femme

Résultats :

- Deux ateliers régionaux (juillet 2003 au Burkina Faso et décembre 2003 au Kenya) sur l'égalité homme-femme et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ces ateliers auront pour objet d'étudier dans quelle mesure la problématique homme-femme a été prise en compte dans les CSLP de plusieurs pays du point de vue tant du contenu que de la procédure.
- Un atelier régional en Zambie (septembre 2003) sur l'égalité homme-femme, le VIH/sida et les approches sectorielles.
- Un ensemble d'outils (ou un produit analogue en 2004) définissant les "bonnes pratiques" concernant la prise en compte des questions d'égalité homme-femme dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.
- Des contributions aux travaux des autres organes subsidiaires du CAD, notamment le Réseau POVNET (sous-groupe sur l'agriculture), les équipes de projet du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et les pratiques des donateurs (GT-EFF) et le Réseau sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement (CPDC).

Responsables : Les Pays-Bas (Mme To Tjoelker) pour les ateliers organisés au Burkina Faso et en Zambie. L'Allemagne (Mme Heike Paqué et Mme Elvira Ganter) pour l'atelier au Kenya. D'autres partenaires pourront apporter leur collaboration en fonction des besoins.

Public visé : Partenaires des pays en développement, organisations de la société civile (OSC), ambassades des donateurs et groupes de coordination des donateurs dans les pays partenaires.

3. L'égalité entre les sexes et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Résultats :

- Contribution à l'atelier international sur l'égalité entre les sexes et les objectifs du millénaire organisé conjointement avec le Réseau inter-institutions des Nations Unies sur les femmes et la parité des sexes (IANWGE) et le Groupe de travail des banques multilatérales de développement chargé des questions d'égalité homme-femme (novembre 2003).
- Elaboration d'une stratégie axée sur l'avenir en vue de la participation régulière du GENDERNET aux travaux menés en collaboration sur l'égalité entre les sexes et les OMD.
- Consultations élargies au sein du CAD fondées sur les travaux en cours, notamment sur les indicateurs.

- Orientations à l'intention de la communauté du développement sur le suivi de la réalisation des OMD dans la perspective de l'égalité homme-femme.

Responsables : Royaume-Uni (M. Phil Evans), PNUD (Mme Aster Zaoude), UNIFEM (Mme Joanne Sandler), Banque mondiale (Mme Karen Mason) ; outre la Suède (Mme Gerd Johnsson-Latham), le GENDERNET collaborera avec le Groupe de travail du CAD sur les statistiques, le GT-EFF, la Division Examen et évaluation de la DCD et Paris 21 (<http://www1.oecd.org/dac/paris21>), selon les besoins.

Public visé : Les autres organisations des Nations Unies, les organisations de la société civile et les partenaires des pays en développement.

4. Réunion biennale conjointe du Réseau GENDERNET et du Réseau inter-institutions des Nations Unies sur les femmes et la parité des sexes (IANWGE) sur le thème "La problématique homme-femme et la reconstruction post-conflit – Enseignements et bonnes pratiques tirés de la situation en Afghanistan" (juillet 2003)

Résultats :

- Un rapport (octobre 2003) sur les travaux de l'atelier, les enseignements et les bonnes pratiques pour la coopération pour le développement tirés de l'expérience acquise en Afghanistan en tant qu'étude de cas, et leçons générales se dégageant d'autres exemples récents.

Responsables : Royaume-Uni (M. Phil Evans), Secrétariat (Mme Elisabeth Thioléron) et IANWGE. Les principaux partenaires participant à cette activité sont le Japon (Mme Yumiko Tanaka) et les Pays-Bas (Mmes Bea Tusscher et To Tjoelker).

Public visé : Bureau de la conseillère spéciale auprès du Secrétaire général pour la parité entre les sexes, ministère afghan de la condition féminine, organisations de la société civile, autres organismes des Nations Unies et Réseau CPDC.

5. Information et communication

Résultats :

- Un site web GENDERNET périodiquement mis à jour (www.oecd.org/dac/gender) qui offre des liens vers d'autres sites sur l'égalité homme-femme.
- Diffusion d'informations sur les initiatives et activités des membres, ainsi que des ressources produites par les membres du GENDERNET.
- Promotion active des résultats et contributions du GENDERNET par le Bureau (M. Phil Evans) et le Secrétariat (Mme Patti O'Neill), et intensification des travaux menés en collaboration avec les organes subsidiaires du CAD.